

Compte-rendu du Conseil municipal de Cournols du 15 novembre 2019.

Présents : Philippe TARTIÈRE, Dominique CHATRAS, Nicolas COMBY, Françoise BARBAT, Agnès DURAND, Geneviève FAYE-GUILLERAND, Bruno MAUGUE, Bernard MIOCHE, Bruno SAMSON, Michaël SAVIGNAT.

Excusé : Émeline SIOR.

Secrétaire de séance : Père SAMSON.

➤ **Début à 20 h 35.**

➤

Les points suivants ont été abordés selon l'ordre du jour.

1. – Travaux mairie et logement.

Les travaux commenceront à partir de l'ordre de service, soit à la mi-janvier en principe.

La durée prévue des travaux est 8 mois environ. Le fonctionnement de la mairie sera perturbé, essentiellement pour le secrétariat. Il est proposé de louer un "algeco", déposé dans l'angle de la cour. Il sera loué le temps nécessaire. Les réunions du conseil auront lieu au foyer rural.

L'architecte et la commission d'appel d'offres ont étudié en détail toutes les offres (2 critères retenus : 40 % de la note sur le prix ; 60 % sur la prestation. Concernant l'ouverture des plis, personne n'a répondu à l'appel d'offres pour la menuiserie intérieure.

Il sera important de rester au niveau des estimations de l'architecte : 175.000 € HT, mais sans économiser sur la qualité.

2. – Achat parcelle sur le village de Chabanne.

Délibération sur l'achat de la parcelle N° 815 pour 1.000 €.

3. – INSEE, recensement de la population, nomination de l'agent recenseur.

Pour mémoire, le coordinateur communal est Philippe TARTIERE. Il est proposé de recruter un agent recenseur : Mme Évelyne CHATRAS. Le nombre de logements à recenser est de 117, sur un mois de travail. Une formation est obligatoire. La rémunération pour l'agent est de 840 €.

4. – Organisation des espaces verts.

Pour l'an prochain, une solution serait de raisonner sur un nombre de jours de travail pour une équipe. Et pour chaque intervention, de choisir les prestations que l'on veut leur faire réaliser.

Concernant le balayage des rues par la commune de Martes de Veyre, la date des trois interventions sur Cournols est déjà planifiée. Il faudra donc caler les prestations de l'entreprise "espaces verts" en fonction de celles-ci.

5. – **Compte-rendu des commissions.**

1. – SICTOM des Couzes. Mise en place de groupements d'achat. Problème de l'amiante mis en déchetterie. – En 2020, des pénalités seront appliquées : une pénalité de 500 € par benne contenant de l'amiante sera facturée par le VALTOM au SICTOM. Actuellement, pas de possibilité de stocker les déchets amiantés sur site. – Sensibilisation des habitants au compostage et au broyage. – Recyclage des cartons ne sera plus valorisé. – Augmentation des tarifs des déchetteries pour les professionnels.

2. – SIVOS de l'école de la Monne. Le nombre d'élèves est de 137 actuellement.

Concernant le secrétariat, une personne en interne du SIVOS assure son fonctionnement, à court ou moyen terme ? Une convention est signée pour 2 mois entre le SIVOS et notre commune, afin que notre secrétaire de mairie forme cette personne.

3. – SMVVA . Voir le compte-rendu .

6. – **Questions diverses.**

1. –Déménagement de la mairie. L'Association "Conservatoire du patrimoine de Cournols" serait intéressée pour réutiliser le mobilier de l'ancienne bibliothèque municipale, et aider à son déménagement.

2. – Formation 1^{ers} secours.

Il reste des places à la session de vendredi prochain ; il faut au minimum 5 personnes pour faire une nouvelle session.

3. – Visite du site de Gergovie.

La Communauté de communes propose aux élus une visite le samedi 7 décembre à 9 hrs.

4. – L'équipe P.D.I.

Pour la deuxième année, l'équipe reviendra deux semaines en 2020, essentiellement pour reprendre la maçonnerie du jardin communal.

5. – Dégâts de grêle sur les bâtiments communaux.

L'assurance prendra en charge les dégâts. Il est demandé à l'entreprise C.C.M.T. de faire des devis pour les différentes réparations.

6. – Lettre municipale.

Il est convenu qu'une lettre pourrait être faite pour le mois de Février.

Prochain Conseil : le vendredi 13 décembre à 20 h 30.

➤ **La séance est levée à 22 h 55.**